

| La CFE-CGC interpelle la Direction

Nouvel Accord Télétravail

Les élus **CFE-CGC** du CSE Central demandent que les salariés qui seront en **full télétravail lors les JO** cet été, puissent bénéficier des **Tickets restaurant** pour **tous les jours** télétravaillés, à l'identique des sites d'AXA France qui ne bénéficient pas de restauration d'entreprise.

La Direction refuse.



Complément d'intéressement pour l'exercice 2023

A la suite de notre demande d'un **supplément d'intéressement** lors des 2 derniers CSEC, et rappelant que **Guillaume Borie s'était engagé** à en discuter lors de la négociation sur l'intéressement, indépendamment des négociations classiques de l'intéressement, la **CFE-CGC** rappelle sa demande d'un complément d'intéressement, au regard des **résultats AXA 2023 particulièrement performants**.

La Direction refuse.

Congés payés et maladie : les nouvelles règles légales sont applicables depuis le 24 avril.

Le législateur a officialisé le fait que les périodes pendant lesquelles l'exécution du contrat de travail est suspendue pour **maladie ou accident d'origine non professionnelle, au-delà de 90 jours**, sont assimilées à du temps de travail effectif pour la **détermination de la durée du congé payé**.

Sauf exceptions, ces nouvelles règles s'appliquent **rétroactivement** pour la période entre le **1er décembre 2009 et le 24 avril 2024**.

Depuis septembre 2023, vos élus **CFE-CGC** ont sollicité la Direction d'AXA France pour **anticiper au plus près l'implémentation** des nouvelles dispositions de la loi.

A ce stade :

- Des travaux sont déjà engagés sur Pléiades, en vue d'une **mise en œuvre opérationnelle d'ici T4 2024**.
- **Une information des collaborateurs** concernés sera programmée.
- **La mise à jour des pages Mon portail RH** est aussi en cours d'élaboration assortie d'une FAQ.
- **L'organisation se concentrera** sur les collaborateurs présents avec arrêts de travail sur 2023 et 2024.
- **Pour les droits antérieurs à 2023**, les collaborateurs devront solliciter la DRH.

- **Au retour du collaborateur qui n'aurait pas assez de temps pour prendre ses congés**, un délai de 15 mois se déclenche selon la loi. **Ce point fait l'objet d'une demande de renégociation par vos représentants CFE-CGC. (allongement du délai de 15 mois).**
- Pas encore de vision sur **l'organisation interne** concernant la répartition des niveaux de prise en charge avec l'ADP.
- **Aucun impact** sur l'intéressement et la participation.
- **Pas de réponse** concernant les transferts de ces jours de congés vers le PERECO.
- **Pas de réponse** concernant le don des jours pour les aidants.
- **Monétisation des jours de congés** établis selon la dernière rémunération du collaborateur.
- **Aucun impact direct** sur les aménagements liés au temps partiel thérapeutique.

Vous êtes concernés, vous avez des questions? contactez-nous :
cfecgcaxafrance@free.fr



Christophe Pesneaud
christophe.pesneaud@axa.fr
06 23 36 68 23

Politique sociale de l'entreprise, un bilan en demi-teinte.

Cette année encore, la **CFE-CGC** constate un bilan qui reflète des tendances durables et mitigées.

La **CFE-CGC** relève, plus spécialement :

- Une **réduction** de l'effectif des non-cadres.
- Le **maintien d'écart de rémunération** entre les femmes et les hommes, avec des **femmes toujours moins payées** que les hommes.
- Une **concentration de l'effectif cadre** sur les deux classes 5 et 6 avec une perspective d'évolution réduite.
- Une **augmentation du taux d'absentéisme**, avec un nombre toujours important d'arrêts maladie de courte durée (1 à 5 jours).
- Une **légère diminution des démissions** et ruptures conventionnelles.

- Un budget « programme de prévention des risques professionnels » **en baisse**.
- Une **moienne d'âge qui reste stable** autour de 43 ans.

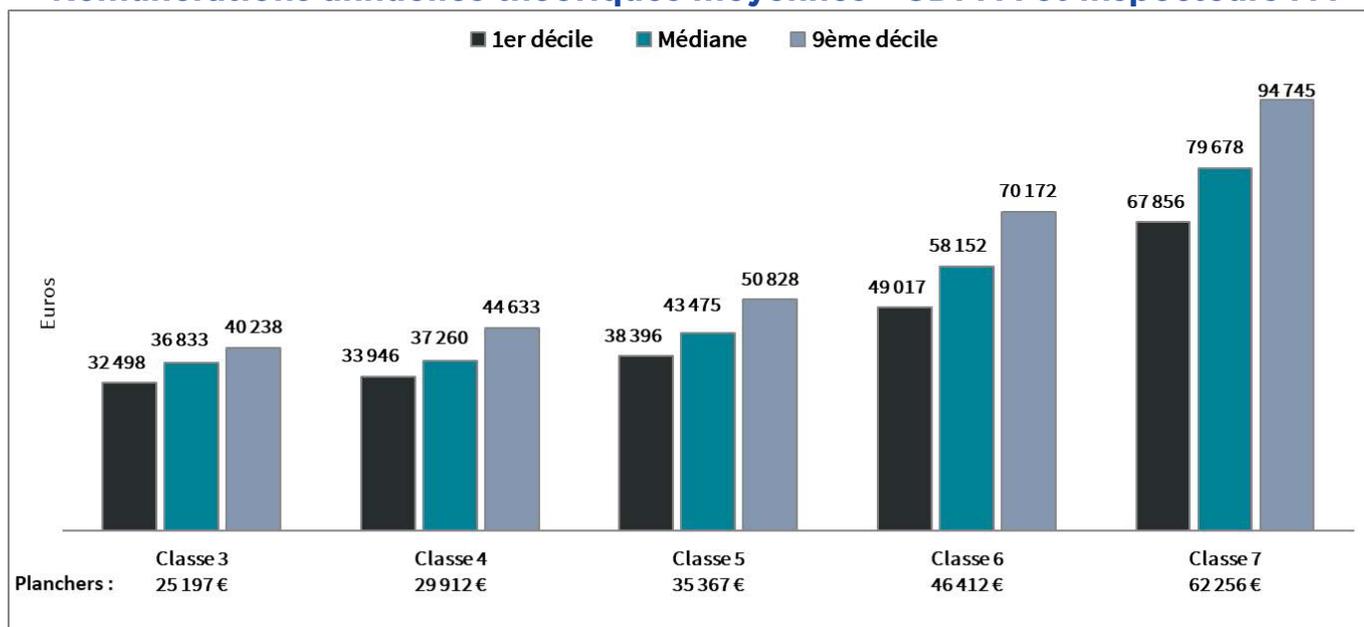
La **CFE-CGC** demande à la Direction :

- D'avoir une **politique ambitieuse** en matière d'emploi, de formation, de rémunération et de promotion des salariés.
- D'offrir aux salariés des **perspectives d'évolution de carrière**, tant pour les non-cadres, que pour les cadres.



Laurence Rosa
laurence.rosa@axa.fr
06 82 58 27 03

Rémunérations annuelles théoriques moyennes - CDI PA et Inspecteurs PA



INFORMATIONS PRATIQUES

Participation, Intéressement

Versement immédiat ou investissement de votre participation et intéressement ? Vous avez jusqu'au 21 juin pour choisir comment piloter votre opération REFLEX.

Retrouvez les informations [ICI](#)

CP vers PERECO

Il vous reste un solde de CP non pris au 31 mai 2024 ? Vous pouvez les transférer dans votre PERECO dès maintenant et jusqu'au 30 juin 2024.

Retrouvez les informations [ICI](#)

| RSE, critère intéressement et formation

3 sujets phares :

1. L'**assurance verte** en soutien à la transition environnementale (voitures électriques, installations durables (ex pompes à chaleur), assurance petit rouleur, pièces de réemploi).
2. Le nouveau **reporting de durabilité** CSRD (remplace le rapport RSE).
3. La **formation via la plateforme de transformation durable** où seront stockées les ressources clés (ex rapport climat et biodiversité), espace de sensibilisation et de formation avec un temps fort «semaine environnement durable».

Ces formations sont non obligatoires bien que pertinentes dans certains métiers . Elles sont comptabilisées comme indicateur dans le calcul de l'intéressement. Pour la **CFE-CGC**, ces formations requièrent **un réel temps dédié ainsi qu'un parrainage de haut niveau** afin de susciter leur intérêt.

La **CFE-CGC** relève **une contradiction**, si les formations ne sont pas obligatoires, si un temps n'est pas dédié pour les réaliser alors que c'est un **indicateur dans le calcul de l'intéressement**.

La **CFE-CGC** demande de reconnaître **l'investissement des animateurs de « Fresque »** (fresque du climat, fresque de l'assurance ...) pour qu'ils aient le temps de les réaliser.



Murielle Sorlet
murielle.sorlet@axa.fr
06 41 92 10 88



Janusz Stelart
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 73

| PULSE 2024, où sont les améliorations ?

La **CFE-CGC** constate :

- Une **baisse du taux de participation** à 73% avec 9535 répondants.
- Un nouvel **Indice d'engagement** à 88%.
- Une **connexion à l'équipe** à 87%.
- Un **indice de simplicité** à 61% (- 3% versus 2023).
- Un **état d'esprit** à 72%.

La **CFE-CGC** ne peut se satisfaire de ce résultat et **demande à la Direction des actions** pour offrir à nos collègues une meilleure **qualité de vie au travail**.

La **CFE-CGC**, relève **quelques points d'attention** sur les items tels que **l'orientation client, l'autonomie**, et la **simplicité** qui est toujours un sujet récurrent, mais également sur

le taux concernant la mise en place des **chartes d'équipe** dans certaines Directions.

Les principales thématiques les plus évoquées de manière négative via les verbatims sont toujours la **charge de travail, la simplification des procédures et outils et les perspectives de carrière**.

De plus, La **CFE-CGC** interpelle la **Direction** concernant un **véritable décrochage** et ce sur **tous les indicateurs**, pour la Direction de la **Distribution** et de la **Banque**, ce qui révèle la forte inquiétude de nos collègues sur leur avenir.

Une déclinaison à venir dans chacune des directions est en cours avec un plan d'action à définir.

La **CFE-CGC** reviendra vers vous dès la présentation plus affinée dans les CSE concernés.



Sylvie Seraline
sylvie.seraline@axa.fr
06 84 86 35 21



Richard Wiatrowski
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59

«En quête» d'une vie sur Site

Cette **première et nouvelle enquête** s'est déroulée du 29 février au 15 mars, elle a été adressée à 9632 collaborateurs avec **un taux de participation de plus de 42%**.

Ce taux de participation permet de dégager les items suivants :

- **3 fortes motivations à venir sur site** (le plaisir de voir les collègues de travail, les temps forts avec manager/équipe/Direction, une collaboration plus facile qu'à distance).
- **Des espaces de travail majoritairement appréciés** par les collaborateurs (lounges et espaces café, espaces de restauration...).
- **Des services sur site eux aussi appréciés** (badge, parking, mobilier..) et plus encore concernant l'équipement informatique de leur poste de travail.

La **CFE-CGC** note qu'il existe **de vraies disparités entre régions** et souhaite qu'on mette à sa disposition le retour d'expression des collaborateurs pour pousser plus en avant ses analyses.

La **CFE-CGC** sera attentive sur la **communication générale** à venir par la Direction auprès de tous les collaborateurs (mail/article POP).

La **CFE-CGC** souhaite qu'une **déclinaison régionale** soit effectuée y compris par site avec l'élaboration d'un plan d'actions spécifiques.



Aissatou ZULI-BAH
Commission Développement Durable et Environnement
aissatou.zulibah@axa.fr
06 73 79 41 37



Didier FUMERY
dider.fumery@axa.fr
06 08 54 30 82



Sarah DUPORT
sarah.duport@axa.fr
06 60 65 12 65



Gilles DELAGE
gilles.delage@axa.fr
06 82 32 21 52



Magali GROSGOGEAT
magali.grosgogeat@axa.fr
06 62 13 78 29



Yves PENISSON
Commission Emploi Formation Egalité
yves.penisson@axa.fr
06 07 77 62 33



Audrey OUAKNINE
audrey.ouaknine@axa.fr



Eléna OLIVEIRA-DUARTE
elena.oliveiraduarte@axa.fr
06 60 54 43 36



Alain HERISSON
Commission économique
alain.herisson@axa.fr
06 48 08 03 64



Sophie LE SIRE
sophie.lesire@axa.fr
06 98 75 53 30



Francisco CANETE Y MUNOZ
francisco.caneteymunoz@axa.fr
06 11 55 26 03



Christophe ROYER
christophe.royer@axa.fr
06 07 15 36 23



Carole LELOUP
carole.leloup@axa.fr
Commission économique
06 71 70 07 63



Stephane BOUSSAHA
stephane.boussaha@axa.fr
07 85 42 79 36